

Le samedi 27 octobre 2012

Un mouvement de grève a été lancé chez les internes et chefs de clinique assistant des hôpitaux pour demander une reconnaissance légitime de leur formation dans le cadre de leur futur exercice professionnel. Ce mouvement vient prolonger les remous syndicaux médicaux liés aux négociations conventionnelles en cours.

S'il n'appartient pas à l'AAIHP de prendre position sur la définition de la valeur de la juste et raisonnable rémunération de l'activité médicale libérale, elle est en droit et en devoir de rappeler quelques éléments pertinents pour la réflexion en cours.

Les internes en exercice ont toute légitimité à intervenir dans un débat qui concerne directement leur vie professionnelle à venir. Professionnels de santé à part entière et en formation dans l'entreprise (en l'occurrence les hôpitaux publics universitaires) à qui il est donné des responsabilités de soin, ils connaissent mieux que quiconque les contraintes de leur future installation. Nos jeunes collègues en formation doivent être écoutés et entendus au risque de malentendus délétères à la poursuite de la négociation.

Forte d'un réseau de 11 000 membres d'anciens internes en activité professionnelle, dont 75% en activité libérale, l'AAIHP voudrait rappeler l'importance de l'investissement humain et intellectuel permettant d'aboutir à une formation de spécialiste de haut niveau reconnue par tous au travers des éloges de la qualité de la médecine française.

Quelle autre profession peut faire état d'une telle durée de la formation initiale, exigeant de surcroît une formation continue assidue et réglementée ? L'exemple régulièrement pris des pilotes de l'aviation civile est recevable mais s'arrête là où commence l'exercice professionnel médical libéral avec ses charges humaines et techniques (assurance professionnelle, charges sociales et de retraite, coût de la formation continue, absence d'horaires contraints et disponibilité pour les patients)

Il n'est pas recevable de tenir un discours sur la vocation pure et sur la déontologie de la profession, tout en masquant la juste reconnaissance sociale de ses acteurs. Le dogmatisme politique pointe très injustement une profession dévouée à la population, alors que les problèmes urgents liés à

la démographie, à la féminisation du corps médical, aux régions dépourvues d'une couverture de soins suffisante, et à la faillite objective de nombreux établissements de soins, devraient faire l'objet d'une large concertation entre tous les responsables du système de santé, médecins au premier chef qui vivent quotidiennement au contact des patients. Aucune de ces questions brûlantes ne sera réglée dans la sérénité par la mise sous tutelle de la profession par l'assurance-maladie.

L'AAIHP soutient donc avec la plus grande vigueur les revendications de ses jeunes collègues, et demande instamment à Madame le Ministre de la Santé d'accepter sans attendre d'entendre leurs craintes et leurs propositions.